



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-053-2022-05

PUBLIÉ LE 30 MAI 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques**

IDF-2022-05-30-00024 - Arrêté portant désignation du Commissaire du  
gouvernement du Groupement d'Intérêt Public "Formation continue et  
Insertion professionnelle" de l'académie de Versailles (GIP FCIP) (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
préfecture de Paris-Secrétariat général aux  
politiques publiques

IDF-2022-05-30-00024

Arrêté portant désignation du Commissaire du  
gouvernement du Groupement d'Intérêt Public  
"Formation continue et Insertion  
professionnelle" de l'académie de Versailles (GIP  
FCIP)

**ARRETE**

**portant désignation du Commissaire du gouvernement du Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et Insertion professionnelle » de l'académie de Versailles (GIP FCIP)**

LE PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PREFET DE PARIS  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II ;

Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public et notamment son article 14 ;

Vu le décret n°2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « Formation Continue et Insertion Professionnelle » de l'académie de Versailles en date du 2 juillet 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013303-0003 du 30 octobre 2013 approuvant la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et Insertion Professionnelle » de l'académie de Versailles (GIP FCIP) ;

Vu l'arrêté n°2014077-0010 du 18 mars 2014 approuvant l'avenant n°1 à la convention constitutive du GIP FCIP de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté n°201678-0015 du 18 mars 2016 approuvant l'avenant n°2 à la convention constitutive du GIP FCIP de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté n°IDF-2017-04-26-034 du 26 avril 2017 approuvant l'avenant n°3 à la convention constitutive du GIP FCIP de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté n°IDF-2020-08-20-007 du 20 août 2020 approuvant l'avenant n°4 à la convention constitutive du GIP FCIP de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté n°IDF-2020-11-12-017 du 10 novembre 2020 approuvant l'avenant n°5 à la convention constitutive du GIP FCIP de l'académie de Versailles ;

Sur proposition de la rectrice de l'académie de Versailles et du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Alain PERRITAZ, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est désigné commissaire du gouvernement du groupement d'intérêt public « Formation Continue et Insertion Professionnelle » de l'académie de Versailles (GIP FCIP) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

*J..*

**Article 2 :** L'arrêté n°2013319-0031 du 15 novembre 2013 portant désignation du commissaire du gouvernement du groupement d'intérêt public « Formation continue et Insertion professionnelle » de l'académie de Versailles (GIP FCIP) est abrogé.

**Article 3 :** Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques, de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture (échelon de la région d'Île-de-France), accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france).

Fait à Paris, le 30 mai 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris

**Signé**

Marc GUILLAUME